

## **Index de l'égalité entre les femmes et les hommes à fin 2020 Une note globale de 86/100 pour INTERFORUM**

INTERFORUM atteint une note globale de 86/100 à l'index de l'égalité femmes-hommes, mesure introduite par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 05 septembre 2018.

Cette loi, qui vise notamment à supprimer les écarts de salaire entre les femmes et les hommes en France, fixe le seuil cible de points minimum à 75 en-deçà duquel des actions correctives sont à mener dans les entreprises.

INTERFORUM atteint cette note de 86 points (au-delà des 75 points) grâce aux dispositifs de pilotage et de contrôle de l'égalité.

Le Plan d'actions mis en œuvre marque l'engagement de l'entreprise en matière d'égalité professionnelle en ayant porté l'accent sur :

- La promotion professionnelle et la rémunération effective.
- La mixité dans l'embauche.
- Les comportements.
- L'articulation entre la vie privée et la vie professionnelle.